

Zeitschrift: Suisse magazine = Swiss magazine
Herausgeber: Suisse magazine
Band: - (2015)
Heft: 305-306

Rubrik: Actualité

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par Henriette Germain – illustré par Liniger



POUR UN AN, LES CHAMBRES FÉDÉRALES SERONT SOCIALISTES !

Chambres fédérales : Pour la première fois, les Chambres fédérales seront présidées pendant un an par deux socialistes, et de surcroît par deux Romands. Le Valaisan Stéphane Rossini a été élu à la tête du Conseil national, par 170 voix sur 175 bulletins valables. Il remplacera Ruedi Lustenberger (PDC/LU). Le Conseil des États sera, lui, présidé par le Jurassien Claude Hêche, qui a recueilli 44 voix sur 45 bulletins valables.

Votation fédérale

■ Par 74,1 % des voix, les Suisses ont rejeté l'initiative « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles (Ecopop) ». Les citoyens ont également refusé d'abolir les forfaits fiscaux pour les riches étrangers (59,2 % de non). Enfin, l'initiative de l'UDC « Sauvez l'or de la Suisse » a été balayée par 77,3 % des votants.

■ Lors de cette votation populaire fédérale du 30 novembre dernier, douze cantons ont à nouveau mené des essais de vote électronique. Genève et Neuchâtel ont offert la possibilité de voter par voie électronique non seulement à leurs électeurs de l'étranger, mais également à des Suisses résidant dans le canton. S'agissant des dix autres cantons (Berne, Lucerne, Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Schaffhouse,

Saint-Gall, Grisons, Argovie et Thurgovie), seuls les Suisses de l'étranger ont pu participer aux scrutins par voie électronique. Les quelque 170 000 électeurs autorisés à voter de cette façon représentent 3 % de l'électorat suisse total.

Initiatives

■ Le peuple se prononcera sur le maintien du secret bancaire pour les clients privés en Suisse. Avec 117 531 signatures validées par la Chancellerie fédérale, l'initiative populaire « Oui à la protection de la sphère privée » a formellement abouti.

■ Sans y opposer de contre-projet, le Conseil fédéral recommande le rejet de l'initiative populaire « Pour un financement équitable des transports », en raison des répercussions sur les finances fédérales. Les initiants veulent affecter la totalité de l'impôt sur les huiles minérales au financement des tâches liées au trafic routier.

■ Le Conseil fédéral s'oppose à l'initiative populaire « AVSplus : pour une AVS forte ». Le gouvernement estime qu'il n'existe pas de marge de manœuvre financière pour augmenter les prestations de l'AVS et qu'il faut poursuivre la voie tracée par son projet de réforme Prévoyance vieillesse 2020. Les auteurs de l'initiative demandent le versement d'un supplément de 10 % sur la rente vieillesse de l'AVS, ce qui entraînerait une hausse des dépenses d'environ 4 milliards de francs par an.

■ Le site américain de paiements PayPal a bloqué le compte du site Gold Switzerland qui organisait des donations pour financer la campagne en faveur de l'initiative sur l'or du 30 novembre. PayPal a justifié sa décision par le fait que le compte de Gold Switzerland n'était pas enregistré en tant qu'institution charitable au regard du droit américain.

Prochaines votations

■ Le Conseil fédéral a inscrit deux initiatives au menu des votations du

8 mars : l'exonération des allocations familiales et la réforme fiscale écologique. À travers son initiative populaire, le PDC propose de libérer de l'impôt les allocations pour enfants et pour jeunes en formation. Cela entraînerait une baisse des recettes d'environ 200 millions de francs par an pour la Confédération. Pour ce qui concerne les impôts cantonaux et communaux, la perte annuelle est évaluée à 760 millions. De leur côté, les Verts Libéraux visent une réforme fiscale écologique. Ils demandent d'introduire un système d'incitation pour encourager les économies d'énergie. Les énergies non renouvelables seraient imposées, et non pas le courant vert. La TVA serait, elle, supprimée. Dans les deux cas, le gouvernement, tout comme les Chambres fédérales, propose au peuple de glisser un « non » dans l'urne.

Conseil fédéral

■ Le Conseil fédéral maintient sa réforme de la « Prévoyance vieillesse 2020 ». Il a transmis au parlement son projet qui prévoit la retraite à 65 ans pour les femmes, une baisse des rentes du 2^e pilier et une hausse de la TVA de 1,5 point d'ici 2030. Pour le gouvernement, « la réforme est plus efficace si elle est mise en œuvre dans un projet unique et équilibré que si elle est scindée en plusieurs projets ». Mais il se dit prêt à une application par étapes. Le projet du gouvernement rencontre un accueil mitigé : le PS, les Verts et une partie du PDC le soutiennent alors que l'UDC, le PLR et le PBD préfèrent procéder par priorités. Les milieux économiques, eux, rejettent l'ensemble du texte.

■ Renforcer la place économique suisse et la compétitivité fiscale ; négocier un accord institutionnel avec l'Union européenne ; réfléchir à la question de l'obligation de servir, harmoniser les peines judiciaires ; revoir la politique d'immigration ; poursuivre et développer la politique énergétique, créer un fonds pour le trafic routier et renforcer l'aménagement

du territoire ; mieux réglementer les professions de santé et définir les priorités en matière de financement des infrastructures de recherche : tels sont les objectifs que se fixe le Conseil fédéral pour cette année.

Élections fédérales



ENCOURAGER LES SUISSES À PARTICIPER AUX ÉLECTIONS

■ Pour la première fois, la Chancellerie fédérale, les Services du Parlement, l'Office fédéral de la statistique et ch.ch s'associent pour présenter, sur le site www.ch.ch/Elections2015, des informations, des instructions et des liens utiles, bref tout ce qu'il faut savoir sur les élections fédérales du 18 octobre 2015 (Conseil national et Conseil des États). L'objectif est d'encourager les citoyens à s'intéresser et à participer aux élections.

Affaires étrangères

■ Suivant l'Union européenne, le Conseil fédéral a modifié les mesures en vigueur à l'encontre de la Guinée, mesures qui avaient été instaurées fin 2009. L'embargo sur les armes et les équipements susceptibles d'être utilisés à des fins de répression interne est abrogé. Mais le gel des avoirs et les restrictions de voyages restent de mise.

Référendums

■ L'association Aktion Stop Billag.ch lance un référendum contre la révision de la loi sur la radio-télévision. Selon elle, il est inacceptable que tous les ménages soient contraints de s'acquitter de la redevance.

Suisse-UE

■ La Suisse applique bien la réglementation Schengen. C'est la conclusion des experts européens à l'issue de la 2^e évaluation de notre pays menée depuis fin 2013 (la première évaluation datait de 2008). Les experts ont examiné la protection des données, la sécurisation des frontières extérieures, le système d'information Schengen (SIS) ainsi que la coopération policière et celle concernant les visas. Selon eux, seuls quelques détails peuvent faire l'objet d'améliorations. La prochaine évaluation de la Suisse est prévue en 2018.

■ Les chercheurs suisses seront réintégrés dans le programme européen de recherche « Horizon 2020 » dont ils avaient été exclus après la votation du 9 février 2014. Les 28 ministres de l'Union européenne ont approuvé la réintégration partielle de la Suisse dans le pilier « Excellence scientifique » d'Horizon 2020. En ce qui concerne les autres piliers, la Suisse reste un état tiers jusqu'à fin 2016. Elle sera ensuite pleinement réintégrée si une solution est trouvée à la question de la libre circulation des personnes remise en cause par la votation du 9 février.

Armée

■ Dans un article publié en novembre, l'hebdomadaire *Le Point* revient sur l'affaire des Mistral vendus à la Russie, rappelle que beaucoup de pays auxquels la France vend des armes ne sont pas plus recommandables que la Russie et suggère que la France vende ses Mistral à la Suède ou à la Suisse, laquelle serait peut-être intéressée « d'ancrer un Mistral sur le lac Léman ».

par Henriette Germain – illustré par Liniger

Statistiques

■ Alors que les exportations horlogères de la Suisse vers la Chine sont passées de 45 millions de francs en 2000 à 1,65 milliard de francs en 2012, elles ont reculé de 12,5 % en 2013, atteignant 1,44 milliard de francs. La vaste campagne anticorruption lancée par le nouveau secrétaire général du Parti communiste chinois a visiblement découragé bon nombre de riches clients d'arborer des montres helvétiques à leur poignet.

■ À la fin du 3^e trimestre de l'année dernière, l'industrie de l'armement avait vendu du matériel de guerre à l'étranger pour un montant de 342,7 millions de francs, contre 300 millions à la même période de 2013. Le secteur devrait encore enregistrer de meilleurs résultats grâce à l'assouplissement de la législation sur les ventes d'armes à l'étranger qui est entré en vigueur en novembre. La Suisse est le 6^e exportateur mondial d'armes légères.

Industrie et commerce

■ Le fabricant zurichois d'isolants électriques Von Roll a décidé de fermer son usine allemande de Düren (Rhénanie du Nord-Westphalie). La fermeture de cet établissement qui emploie quelque 120 personnes devrait intervenir au cours du 2^e semestre.

■ Schindler a obtenu un gros contrat au Vietnam. La société lucernoise installera 46 escaliers roulants et 75 ascenseurs dans le nouveau siège de la banque vietnamienne Vletin Bank à Hanoi. Ce seront les ascenseurs les plus rapides du pays, avec une vitesse de 10 m par seconde. La société lucernoise n'a pas dévoilé le montant du contrat.

■ Ineos va investir 962 millions de francs dans le gaz de schiste au Royaume-Uni. En exploitant cette énergie non conventionnelle, le groupe vaudois de chimie souhaite alimenter son complexe de raffinerie et de pétrochimie de Grangemouth en Écosse.

■ La société schaffhouseoise SIG Combibloc, numéro deux mondial de l'emballage aseptique, notamment dans les secteurs de la boisson et de l'alimentaire, a été rachetée par le fonds de capital-investissement

Onex. Celui-ci déboursa 3,575 milliards d'euros.

■ Les grandes marques horlogères, la plupart suisses, partent en guerre contre le téléchargement de copies de leurs cadrans sur les montres « connectées ». Plusieurs marques comme Mondaine, Omega, Tissot, Certina ou Swatch ont demandé et obtenu le retrait des faux cadrans litigieux de certaines plates-formes de vente en ligne, mais les sites proposant ces articles illégaux ont tendance à se multiplier...

■ La société Prêts-sur-gage.ch, la seule de Suisse à proposer des crédits avec mise en gage d'automobiles, a constaté un afflux de banquiers, de dirigeants ou de cadres mettant en gage leur véhicule pour bénéficier d'un pécule supplémentaire à l'approche des fêtes de Noël. Dans 90 % des cas, la voiture est récupérée avant la fin du délai légal de trois mois...

Conjoncture



LES RELATIONS ENTRE LA SUISSE ET L'EUROPE POST 9 FÉVRIER

■ Selon UBS qui a publié sa brochure « les relations entre la Suisse et l'UE », la moitié des entreprises suisses estiment qu'elles souffriront de la mise en place de l'initiative « contre l'immigration de masse » acceptée par le peuple le 9 février

2014. Selon UBS, la croissance de la Suisse depuis 2005 (2 % en moyenne par an) était due pour moitié à l'immigration.

■ Selon le Secrétariat d'État à l'économie SECO, le PIB de la Suisse a augmenté de 0,6 % au 3^e trimestre 2014, par rapport au 2^e trimestre et de 1,9 % en un an. La balance commerciale de biens et les dépenses de consommation des ménages expliquent en grande partie ce bon résultat.

Finance

■ Les trois premiers accords sur l'échange de renseignements en matière fiscale (AERF) conclus entre la Suisse et Jersey, Guernesey et l'île de Man sont entrés en vigueur. Le 4 avril 2012, le Conseil fédéral avait décidé de reprendre la norme internationale en matière d'assistance administrative en intégrant celle-ci non seulement dans les conventions contre les doubles impositions (CDI), mais aussi dans les AERF. À la différence des CDI, qui visent principalement à éviter les doubles impositions et contiennent par conséquent d'autres dispositions dans ce domaine, les AERF se limitent à régler l'échange de renseignements. Pour l'heure, la Suisse a conclu 50 CDI (dont 38 sont en vigueur) et 7 AERF (dont 3 sont en vigueur) conformes à la norme internationale en matière d'échange de renseignements.

Secret bancaire

■ L'ancien responsable de la gestion de fortune d'UBS aux États-Unis, Raoul Weil, a été acquitté par le Tribunal fédéral de Fort Lauderdale (Floride). L'ex-banquier, qui risquait cinq ans de prison, était accusé d'avoir aidé 20 000 riches clients américains à échapper au fisc, occasionnant pour ce dernier un manque de recettes d'environ 20 milliards de dollars.

■ Selon une étude de l'Association suisse des banquiers et du Boston Consulting Group, malgré la fin du secret bancaire, la Suisse demeurera le premier centre mondial pour les transactions offshore, devant les Caraïbes et les îles Anglo-Normandes. Les deux organismes prévoient un renforcement du Private Banking jusqu'en 2018.

■ Selon Rudi Noser (PLR), président de la commission de politique économique du National, « les cantons doivent pouvoir utiliser librement les données reçues dans le cadre de l'échange automatique d'informations » qui sera effectif dès 2018. À cette date en effet, la Suisse recevra de l'étranger des données sur la fortune et les revenus de Suisses résidant hors des frontières nationales. La Confédération avait estimé en 2011 que ces données pourraient donner lieu à des recettes fiscales supplémentaires de 1,5 milliard de francs. Mais du côté de l'UDC, on estime que l'utilisation de ces données serait une violation du secret bancaire en Suisse.

■ HSBC Private Bank, la filiale suisse de la banque britannique HSBC, a été inculpée en Belgique pour fraude fiscale grave et organisée et blanchiment. L'établissement est soupçonné d'avoir « sciemment » aidé des centaines de clients, notamment des diamantaires d'Anvers, à frauder le fisc. Prochain dossier brûlant pour HSBC : l'instruction du dossier Falciani.

■ Après le Conseil national, le Conseil des États a adopté, par 26 voix et 8 abstentions, une révision de la loi sur le secret bancaire. À l'avenir, la vente de données bancaires sera considérée comme un crime et non plus un délit. Seront dorénavant punissables la transmission et la vente des données, mais aussi l'utilisation pour son propre profit des secrets obtenus, sans nécessairement que ceux-ci soient transmis à un tiers. Cette modification de la loi ne sera pas obsolète avec le passage prochain de la Suisse à l'échange automatique puisque tous les pays ne concluront pas d'accord de ce type avec la Suisse.

Transports

■ Une commission du Conseil national a relancé le projet de vignette autoroutière électronique, projet abandonné depuis le refus par le peuple de la hausse du prix de la vignette. Il s'agirait d'abord de faciliter les démarches pour les touristes, les propriétaires de plusieurs véhicules, et de rendre possible l'achat de la vignette sur Internet. Mais la gauche réclame à terme une véritable vignette connectée dont le montant varierait en fonction du type de



EXERCICE 2014 : LA SUISSE DEVRAIT ÊTRE DANS LE VERT

Finance : Selon une extrapolation du Conseil fédéral, la Suisse devrait clore son exercice 2014 avec un excédent de 500 millions de francs, alors que le budget ne prévoyait que 100 millions de francs de bénéfices. Si les recettes ont reculé de 1,9 milliard, les dépenses ont fondu de 2,3 milliards de francs. Le résultat définitif des comptes 2014 de la Confédération sera connu en février.

voiture, de la cylindrée de celle-ci ou du moment de la journée. L'UDC et les milieux routiers sont opposés à cette vignette électronique.

■ L'été prochain, Swiss introduira huit nouvelles destinations au départ de Genève. L'entreprise desservira Florence, Valence, Sarajevo, Skopje, Calvi, Palerme et les villes grecques de Thessalonique et Zante. Il n'est pas question pour Swiss de se lancer dans le low-cost, mais au contraire de miser sur la qualité de service à bord et au sol.

■ Un nouveau terminal de fret a été inauguré à l'aéroport de Bâle-Mulhouse

et entrera en service à la fin du mois de janvier. D'un coût de 40 millions d'euros, il doit permettre d'atteindre 170 000 tonnes de transbordement d'ici 2020, contre moins de 100 000 tonnes aujourd'hui. Le nouveau terminal (dont deux halles se trouvent sur sol français et cinq sur sol suisse) a été notamment conçu pour répondre aux besoins de l'industrie pharmaceutique. Actuellement, seuls 19 % du fret aérien provenant de la région bâloise passent par l'Euro-Airport, le reste étant acheminé vers d'autres aéroports comme Zurich, Francfort ou Amsterdam.



PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL DE L'UNESCO

Patrimoine : Le Conseil fédéral a approuvé une liste indicative des huit traditions suisses qui seront candidates pour inscription au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO : la gestion du risque d'avalanches, la mécanique horlogère, le design graphique et typographique suisse, la saison d'alpage, le yodel, les processions de la Semaine Sainte à Mendrisio, la Fête des Vignerons à Vevey et le Carnaval de Bâle. La première candidature est prévue pour le mois de mars. Une seule candidature nationale peut être présentée chaque année.

Disparitions

■ Le peintre des Franches Montagnes Sylvère Rebetz est mort à l'âge de 78 ans. Originaire de Fornet-Dessus (JU), Sylvère Rebetz était autodidacte et ne s'était consacré pleinement à la peinture qu'à l'âge de 38 ans.

■ Le chercheur bâlois Willy Burgdorfer est mort dans un hôpital des États-Unis, à l'âge de 89 ans. Le scientifique s'était rendu célèbre en 1982 en découvrant la bactérie responsable de la maladie de Lyme, trans-

mise par les tiques, bactérie qui finalement a été baptisée *borrelia burgdorferi*.

Traditions

■ Plusieurs dizaines de milliers de personnes ont participé à la traditionnelle foire aux oignons (*Zibelemärit*) dans la vieille ville de Berne. Des dizaines de tonnes d'oignons sous toutes leurs formes sont proposées chaque année, le 4^e lundi du mois de novembre. Cette fête populaire annuelle

serait un vestige de la foire automnale de la Saint Martin instaurée en 1439...

Nature

■ L'Association pour l'égalité animale (PEA) a lancé une pétition pour demander au Conseil fédéral et aux zoos suisses d'appliquer la garantie de la dignité animale. La pétition, intitulée « Pour Martin et tous les innocents condamnés à perpétuité », a été lancée en faveur de Martin, un ours de 11 ans qui s'est brièvement échappé du zoo de Servion (VD), profitant d'une porte mal fermée. L'animal a été récupéré sans que personne ne soit blessé.

■ Selon l'institut SRF Meteo, l'automne dernier a été exceptionnellement doux, avec des températures supérieures de deux degrés par rapport à la période de référence 1961-1990. Le mois de novembre a été particulièrement chaud : la ville de Davos (GR) n'avait pas connu un tel mois aussi chaud depuis 1866... Malgré des intempéries record au Tessin qui ont entraîné de nombreuses inondations et la mort de deux personnes, l'automne 2002 reste le plus humide, selon SRF Meteo.

Sciences

■ Le Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) de Neuchâtel a mis au point les premiers panneaux solaires blancs au monde. Cette technologie permet de mieux intégrer ces panneaux solaires dans les constructions, grâce à leur aspect discret.

■ Des chercheurs de l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) ont découvert un nouvel antibiotique potentiel dans du crottin de cheval. Les scientifiques ont réussi à isoler une substance qu'ils ont baptisée Copsin, qui a les mêmes propriétés qu'un antibiotique classique. La Copsin aurait la particularité de tuer les bactéries de la listeria. L'EPFZ a déposé une demande de brevet sur la Copsin.

■ Artur Braun, Florent Boudoire, Rita Toth et Jakob Heier, du Laboratoire fédéral d'essai des matériaux et de recherche (EMPA), et Ewin Constable, de l'Université de Bâle,

figurent dans la liste des « 100 Leading Global Thinkers 2014 » établie par la revue *Foreign Policy*. Ces scientifiques sont distingués pour leur projet de recherche sur les cellules solaires à œil de mite capables de transformer directement l'énergie solaire en hydrogène. S'inspirant des yeux des mites, cette cellule capture littéralement la lumière et ne la laisse plus s'échapper, ce qui permet d'accroître considérablement son taux de conversion du rayonnement solaire.

■ Selon des chercheurs de l'Université de Bâle, la Metformine, un médicament utilisé depuis longtemps dans le traitement du diabète de type 2, pourrait améliorer l'efficacité des thérapies existantes contre la tuberculose, en renforçant la réponse immunitaire des patients contre la bactérie *mycobacterium tuberculosis*. D'après l'Organisation mondiale de la santé, la tuberculose tue chaque année 1,5 million de personnes dans le monde.

■ Un nouveau record du monde d'accélération sur une voiture électrique a été établi par des étudiants de l'EPFZ et de la Haute École de Lucerne. « Grimsel », le véhicule de 168 kg et de plus de 200 chevaux de puissance conçu par ces étudiants, est passé de 0 à 100 km/h en 1,785 seconde et en moins de trente mètres.

Médias

■ Le 13^e et dernier tome du Dictionnaire historique de la Suisse est paru, dans chacune des trois langues nationales. Si on ajoute les deux tomes parus en romanche, cette publication contient 36 000 articles parus dans 41 volumes de près de 800 pages et de 3 kg chacun. Particularité, cette encyclopédie, véritable ouvrage de référence, est également accessible gratuitement en ligne.

Musées

■ La Fondation Gianadda de Martigny a attiré 171 179 visiteurs pour son exposition sur le peintre Pierre-Auguste Renoir, exposition qui s'est terminée fin novembre. Un « grand succès » pour la Fondation.

■ Après quatre ans de travaux, le Musée d'ethnographie de Genève (MEG) est de nouveau ouvert au public. Sur cinq étages et 2 000 m², l'établissement propose une exposition permanente (« Archives de la diversité humaine ») présentant une sélection de 1 200 objets issus de sa vaste collection (quelque 80 000 objets), ainsi qu'une exposition temporaire. Celle-ci est consacrée, en première mondiale, aux trésors des rois Mochica mis à jour au Pérou en 2008.



COLLECTION GURLITT AU MUSÉE DE BERNE

■ Le Musée des beaux-arts de Berne accepte l'héritage de la très controversée collection Gurlitt, riche de 1 600 peintures, gravures et dessins. Mais les œuvres susceptibles d'avoir été volées durant la période nazie resteront pour l'instant en Allemagne. Des recherches vont être menées pour déterminer l'origine de ces œuvres qui seront restituées à d'éventuels ayants droit, selon les principes de la Déclaration de Washington. La collection a été constituée par Hildebrand Gurlitt, marchand d'art en vue sous le régime nazi. Son fils Cornelius, mort en mai dernier, avait désigné le Musée des beaux-arts comme légataire universel.

Musique

■ L'orchestre de chambre de Lausanne dispose enfin d'un nouveau directeur artistique. Le jeune chef américain Joshua Weilerstein, 27 ans, a signé un contrat de quatre ans et commencera à diriger l'orchestre dès la saison 2015-2016. Il aura pour tâche de rajeunir le public. Joshua Weilerstein est le sixième directeur artistique de l'ensemble lausannois, après Victor Desarzens (1942-1973), Armin Jordan (1973-1985), Lawrence Foster (1985-1990), Jesus Lopez Cobos (1990-2000) et Christian Zacharias (2000-2013).

■ Le violoniste français Renaud Capuçon, 38 ans, sera le directeur artistique des Sommets musicaux de Gstaad à partir de la saison 2016 (du 29 janvier au 6 février 2016). Il remplacera Thierry Scherz, décédé en juillet dernier. L'artiste dirigera le festival avec la cofondatrice et directrice de la manifestation, Ombretta Ravessoud.

Insolite

■ David Geisser, un garde suisse de 24 ans, cuisinier de métier, a publié un livre original. Dans *Buon Appetito*, il livre 60 histoires, recettes et portraits sur les mœurs culinaires au Vatican : les plats préférés du pape François et de ses prédécesseurs, les recettes favorites des principaux cardinaux de la Curie romaine...

■ Une aquarelle d'Hugo Pratt représentant Corto Maltese a été vendue 381 800 euros lors d'une vente aux enchères organisée en France par Artcurial. Il s'agit d'une somme record en ce qui concerne ce personnage de bande dessinée. Né en Italie, Hugo Pratt a élu domicile à Grandvaux (VD) où il est décédé en 1995.

Distinctions

■ Le peintre fribourgeois Guy Oberson a reçu le Prix Fondation Bédikian doté de 7 000 francs. La récompense lui a été remise à l'ambassade de Suisse à Paris. Chaque année, le Prix Fondation Bédikian distingue un artiste ayant favorisé le rayonnement culturel de la ville ou du canton de Fribourg.

Vie quotidienne

■ Selon l'enquête « Job Stress Index 2014 » réalisée en collaboration avec l'Université de Berne et l'Université des sciences appliquées de Zurich sur mandat de la Promotion Suisse Santé, plus d'un des 4,9 millions de travailleurs en Suisse souffrent de stress excessif et deux millions d'épuisement plus ou moins important sur leur lieu de travail. Cela coûterait quelque 5,6 milliards de francs par an à l'économie du pays.

■ Selon le WWF, deux millions de tonnes d'aliments finissent dans la poubelle chaque année en Suisse. Cela représente quelque 250 kg par habitant et un tiers des aliments produits pour la consommation humaine. À l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation, le WWF a lancé une pétition. L'organisation souhaite diminuer de moitié le gaspillage d'ici 2025.

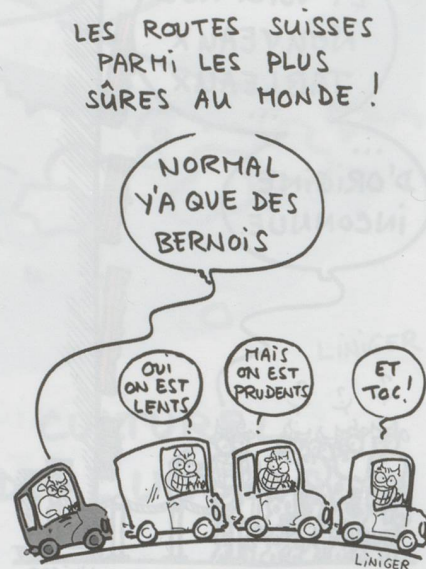
■ En 2012, le revenu moyen disponible des ménages en Suisse se montait à 7 112 francs par mois. Une grande partie du revenu disponible est consacrée à la consommation : les dépenses pour le logement et l'énergie s'élevaient à quelque 1 500 francs, ce qui en fait le principal poste du budget des ménages. Ce sont les principaux enseignements de l'enquête 2012 sur le budget des ménages, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

■ La commission fédérale pour l'enfance et la jeunesse a publié un rapport visant à aider les jeunes à devenir des consommateurs responsables et à éviter les pièges de la publicité. « De nos jours, un enfant de dix ans connaît entre 300 et 400 noms de marques », constate la commission qui a établi quelques recommandations pour combattre l'endettement des jeunes. Elle propose d'interdire « la publicité qui nuit aux enfants ». En outre, les établissements scolaires doivent rester des espaces sans réclame. Le prélèvement de l'impôt à la source et une prise en charge plus large des frais médicaux permettraient aussi de prévenir l'endettement, selon la commission.

Transports

■ Répondant à une motion de Markus Lehmann (PDC/BS), le Conseil fédéral n'es-

time pas nécessaire de durcir les sanctions contre les cyclistes dangereux. Le gouvernement préfère que les règles en vigueur soient appliquées. Les cyclistes sont passibles d'une amende en cas de violation bénigne du code de la route et d'une peine de prison pouvant atteindre trois ans en cas de violation grave. Le Conseil fédéral s'inquiète néanmoins du fait que les cyclistes de moins de 14 ans sont de moins en moins nombreux à porter le casque (60 % le portent contre 68 % en 2012). L'obligation du port du casque pour les jeunes avait été refusée par le parlement il y a deux ans.



■ Selon le Bureau de prévention des accidents (BPA), les routes de Suisse font aujourd'hui partie des plus sûres au monde, compte tenu du nombre d'habitants. En 2013, le nombre de tués sur les routes a baissé de 21 % et celui des blessés graves de 2 %, par rapport à 2012.

■ Selon le dernier recensement « Mobilité et transport » de l'Office fédéral de la statistique, la part des Suisses utilisant les transports publics est passée de 18 % en 2000 à 23 % en 2010.

■ Le coup d'envoi du programme Léman 2030 a été donné. À l'horizon 2030, le nombre de passagers circulant entre Lausanne et Genève doublera, pour atteindre 100 000 personnes par jour. Près de 3 milliards de francs seront investis pour doubler le nombre de places assises dans les trains entre Lausanne et Genève et aug-

menter les cadences sur les RER de chacun des cantons. Les gares de Lausanne, Renens et Genève seront agrandies de façon à augmenter leur capacité, à améliorer le confort et la sécurité des voyageurs et à permettre la circulation de trains plus longs. Durant les travaux, l'objectif premier des CFF sera de maintenir l'offre et la ponctualité actuelles, et de réduire autant que possible les nuisances pour la clientèle et les riverains.

Éducation

■ Selon l'hebdomadaire *Schweiz am Sonntag*, le conseil des Écoles polytechniques fédérales a demandé au Conseil fédéral de mettre en place des quotas d'étudiants étrangers à l'EPFL et l'EPFZ. Les universités suisses comptent au total 29 % d'étudiants étrangers, un taux qui atteint 52 % à l'EPFL.

■ L'ancien ministre français de l'Éducation nationale Vincent Peillon a été nommé professeur associé à l'Université de Neuchâtel. Agrégé de philosophie et spécialiste de la pensée républicaine et de la laïcité dans la France des XIX^e et XX^e siècles, il dispensera un enseignement sur l'histoire de la démocratie.

Justice et police

■ Selon l'Office fédéral de la statistique, le nombre de condamnations pénales a atteint 109 278 en 2013, soit une hausse de 2 % par rapport à 2012. 83,5 % des condamnations ont consisté en des peines pécuniaires. On note également une augmentation de 21,7 % des peines de prison sans sursis, notamment des courtes peines : les incarcérations d'un à six mois ont progressé de 34,6 % en un an.

■ Selon les derniers chiffres de l'Office fédéral de la police (Fedpol), environ 165 000 personnes figurent dans la base nationale de données des profils ADN créée en 2000. Plusieurs milliers de cambrioleurs ont notamment été identifiés grâce à ce fichier qui, la première année, ne contenait que 1 800 profils...

■ Le Tribunal administratif bernois a donné raison à la commune de Longeau

qui avait refusé la nationalité suisse à une bénéficiaire de l'aide sociale de 50 ans, estimant qu'elle n'avait pas réussi à s'intégrer malgré 20 ans passés en Suisse. La justice bernoise a justifié sa décision en invoquant l'autonomie communale dans les procédures de naturalisation.

■ Désormais dix-sept cantons ont signé le concordat contre le hooliganisme. Par 86 voix contre 7, Le Grand Conseil valaisan a en effet accepté d'adhérer au concordat intercantonal visant à lutter contre la violence lors des manifestations sportives.

Sports

■ En réussissant douze passes décisives pour « touchdown » (l'équivalent des essais en rugby pour le football américain) en deux rencontres successives, le « quarterback » d'origine bernoise Ben Roethlisberger a battu un record aux États-Unis en National Football Ligue (NFL). L'ancien record était de 11 passes en deux matchs.

Santé

■ Suite à la décision de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) de baisser le 1^{er} novembre dernier les prix de 836 préparations médicales brevetées, les médicaments ne devraient pas être plus chers en Suisse que dans les pays de référence (Danemark, Allemagne, Pays-Bas, Grande-Bretagne, France, Autriche). Un bilan sera effectué le mois prochain par l'OFSP. Mais les médicaments génériques restent en moyenne 46 % plus chers en Suisse que dans les pays de référence.

Énergie

■ Les centrales nucléaires de Beznau et de Mühleberg ont été survolées par des drones en mars 2014, a annoncé l'Inspection fédérale de la sécurité nucléaire (IFSN). Markus Kühni, un opposant déclaré au nucléaire, a notamment organisé le survol de la centrale de Mühleberg par un de ces engins. « Nous avons entamé une analyse pour mesurer la dangerosité de ces survols et pour comprendre dans quel contexte ils



Sports : Vingt-deux ans après la finale manquée face aux États-Unis, la Suisse a remporté à Lille la Coupe Davis de tennis contre la France. C'est la première fois que le pays remporte ce trophée prestigieux. C'est aussi le dernier trophée majeur que n'avait pas encore gagné Roger Federer durant sa carrière exceptionnelle.

ont été effectués. Nous déciderons ensuite des mesures à prendre, en collaboration avec les acteurs compétents », indique l'IFSN. En Suisse, seuls les survols d'aéroports et d'aérodromes sont normalement soumis à une réglementation spécifique. En juillet dernier, l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) avait étendu ces restrictions aux manifestations afin de protéger les rassemblements de personnes.

Communication

■ À la suite du succès en Suisse de la chansonnette d'Henri Dès destinée à

faire apprendre les numéros d'urgence aux petits Suisses pour les sensibiliser aux premiers secours, l'Union européenne souhaite faire du chanteur un ambassadeur européen de la prévention. La chanson de l'artiste qui a fêté ses 50 ans de carrière sera adaptée au numéro d'urgence européen.

■ C'est l'Office fédéral de la communication (OFCOM) qui gèrera l'attribution des noms de domaine avec extension « .swiss ». Les sites internet possédant cette extension apparaîtront cette année. Seules pourront en bénéficier des entreprises domiciliées en Suisse ou présentant un lien particulier avec le pays. ■